

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 25 FEVRIER 2016 à 20h30.

**Etaient présents** : Mmes BALANDRA, de LAPLAGNOLLE, LEBORGNE, MAGNIER, PERON-LECLERCQ, UKISHIMA, MM. CLEREL, CRANE, DARRAS, GENDROT, LECLERE, MADELAINE.

**Excusés ayant donné pouvoir** :

**Absent excusé** : Jean Philippe DETIENNE a donné pouvoir à Jean-Baptiste Gendrot, Nathalie KIELIGER a donné pouvoir à Emile Crane

**Absent** :

**Secrétaire de séance** : M. MADELAINE

### **ORDRE DU JOUR** :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 19 novembre 2015 ;
3. Validation de l'actualisation du schéma directeur d'assainissement ;
4. Inscription au Contrat Global, le projet « assainissement », le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) et la Nonnette,
5. Approbation de l'agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) ;
6. Demande de subvention DETR pour les travaux AD'AP
7. Subventions aux associations ;
8. Indemnités des élus
9. Révision du coefficient de l'IAT du personnel
10. Présentation de la compagnie senlisienne du patrimoine. Projet de spectacle.

### **11. Questions diverses**

- Utilisation du défibrillateur, formation aux premiers secours à l'attention du public et encarts dans « le petit journal
- Mutuelle communale

**Secrétaire** : Mr Madelaine est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

**Approbation du compte rendu du 19 novembre 2015** :

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du CR du 19 novembre 2015

**Point N°1 : Validation de l'actualisation du schéma directeur d'assainissement**

Sur la base des études réalisées par Verdi Ingénierie, de la réunion publique du 22 janvier dernier, et de la confirmation de subvention de l'agence de l'eau, le conseil approuve à l'unanimité l'actualisation de l'assainissement en faveur d'un Assainissement Non collectif (A.N.C.)

**Point N°2 : Inscription au Contrat Global, le projet « assainissement », le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) et la Nonnette**

Le conseil approuve à l'unanimité l'inscription de la commune au contrat global du SAGE de la Nonnette.

Point N°3: Approbation de l'agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP)

Le conseil approuve à la majorité (1 contre – 14 pour) les dispositions légales, telles que présentées, prévoyant pour la commune de valider le calendrier visant à favoriser les accessibilités des lieux publics aux personnes à mobilité réduite.

Point N°4 : Demande de subvention DETR pour les travaux AD'AP

Le conseil approuve à la majorité (1 contre – 14 pour) la demande de subvention DETR pour les travaux d'accessibilité.

Point N°5 : Subventions aux associations

Le conseil approuve à l'unanimité de reconduire pour 2016 les subventions 2015 versées aux associations.

Point N°6 : Indemnités des élus :

Pour ce point, Mr le Maire et l'ensemble des adjoints se sont abstenus de participer au vote considérant qu'ils sont à la fois juges et partie. Le conseil approuve à la majorité que les indemnités des élus soient calculées sur la base des nouvelles dispositions légales en vigueur, c'est-à-dire à taux plein.

Point N°7 : Révision du coefficient de l'IAT du personnel

Le conseil approuve la régularisation décimale conseillée par la trésorerie pour le calcul de l'IAT des agents avec mensualisation de son versement à l'ensemble du personnel communal.

Point N° 8 : Présentation de la compagnie senlisienne du patrimoine (C.S.P.). Projet de spectacle.

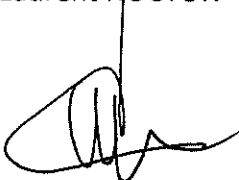
La proposition de représentation de la C.S.P. à l'occasion des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre prochains sur notre commune est approuvée à l'unanimité par le conseil. La compagnie Senlisienne du patrimoine propose que les Frambourgeois désireux de participer à ce spectacle puissent s'y associer .

Questions diverses :

- Suite à l'installation d'un défibrillateur sur la place, Mr DETIENNE propose d'organiser une session de formation. L'information sur ce point se fera par l'intermédiaire du petit journal.
- Mutuelle communale : ce point a été abordé ; le conseil propose qu'il soit revu par la C.C.A.S.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45

Le Maire  
Laurent NOCTON



Le secrétaire  
Géraud MADELAINE

